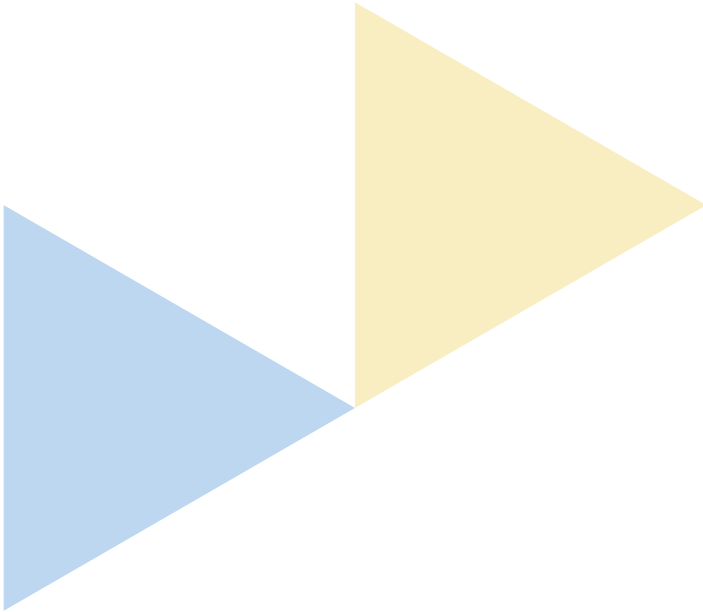


Dossier



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sur les sites internet de l'Insee et d'Eurostat pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Des fiches européennes – sur l'économie, la population, l'emploi ou encore le chômage – sont disponibles sur www.insee.fr

Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations

Réalités multifformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire, les espaces ruraux se définissent d'abord par leur faible densité de population.

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine qui est caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti, censée caractériser les « villes ». La définition proposée ici rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017.

Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, allant des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle. Cette classification va ainsi de communes où la population stagne à des communes attirant des populations plus jeunes, et dont la dynamique dépasse celle des communes urbaines. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés. À l'inverse, les territoires ruraux ont ceci en commun qu'en moyenne les disparités de revenus y sont nettement plus faibles que dans l'urbain, du fait d'une moindre présence de ménages sous le seuil de pauvreté dans les communes sous influence d'un pôle, et du fait d'une moindre présence de ménages aisés dans les communes les plus isolées.

Les espaces ruraux sont des paysages, des espaces de production, des espaces vécus, des imaginaires, etc. La ruralité, ce qui fait le caractère rural d'un territoire, a des pratiques spatiales spécifiques, celles par lesquelles les individus, les groupes sociaux et les sociétés transforment ce territoire. Faiblement artificialisés et relativement peu peuplés, les espaces ruraux ne sont pas pour autant des espaces naturels : moins visibles que dans les espaces urbains, les marques des transformations sociétales y sont seulement plus discrètes. La notion de paysage est importante pour restituer le caractère rural d'un espace. Au sein des communes rurales, les différences d'occupation du sol sont cependant importantes. Les communes les moins denses, héritages des espaces enclavés du passé ou d'espaces en perte de vitesse, sont pour une large part situées dans les reliefs.

Réalités multifformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire, les espaces ruraux se définissent d'abord par leur faible ou très faible densité de population. Or pour le statisticien, l'espace rural a longtemps été défini « en creux » par rapport aux espaces urbanisés. Ainsi, l'Insee définissait les communes rurales comme étant celles qui n'appartenaient pas à une unité urbaine¹. Cette définition n'étant plus satisfaisante, la mission Agenda rural² a formulé en 2019 la proposition suivante dans son rapport *Ruralités : une ambition à partager - 200 propositions pour un agenda rural* : « Dans le cadre de ses travaux de refonte des zonages (unités urbaines et aires urbaines) actuellement en cours, la mission exprime le souhait que l'Insee propose une approche nouvelle des espaces ruraux, qui ne soit pas en négatif de la définition de l'urbain, qui combine les critères de densité et ceux de nature fonctionnelle, et qui permette de traiter du continuum entre les espaces les plus urbanisés et les espaces les plus isolés et peu peuplés. »

Pour répondre à cette demande, l'Insee a mobilisé un groupe de travail associant des utilisateurs d'horizons très divers : statisticiens publics, association d'élus, universitaires. À l'issue de ces travaux,

¹ Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

² En avril 2019, le gouvernement a installé une mission pour formuler des propositions concrètes qui ont vocation à nourrir l'élaboration de l'agenda rural du gouvernement. L'objectif de la mission est d'identifier et de prioriser les mesures de soutien au développement des territoires ruraux pour assurer le développement équilibré et harmonieux des territoires. Le rapport de la mission, remis en juillet 2019, comporte 200 propositions.

il a été décidé de définir les communes rurales à partir de la grille de densité : sont rurales toutes les communes peu denses ou très peu denses. Utiliser cette nomenclature présente de nombreux avantages. Elle s'appuie sur la population distribuée dans des carreaux de 1 kilomètre sur 1 kilomètre, qui sont stables dans le temps et indépendants des périmètres institutionnels. De plus, s'agissant d'une méthode européenne, elle permet des comparaisons entre pays mais aussi de mieux caractériser les espaces frontaliers.

Avec un tiers de sa population vivant dans une commune rurale, la France occupe une position médiane en Europe

En France, selon cette définition, en 2017, 88 % des communes sont rurales et elles abritent 33 % de la population ► **figure 1**.

À l'échelle européenne (Union européenne à 28 pays), en 2015, 28 % de la population vit en zone rurale. Parmi les pays européens avec une population équivalente, la France fait partie des pays les plus ruraux : seule la Pologne affiche davantage de ruraux (45 %). Dans certains pays, le contraste entre zones très denses (les « cités ») et espaces ruraux est important. Par exemple, en Espagne, 51 % de la population vit dans les *ciudades* tandis que 26 % de la population vit dans un espace rural ► **figure 2**. Au sein de l'Europe, les pays les plus urbains forment un arc allant des Pays-Bas jusqu'au nord de l'Italie ► **figure 3**. Le Royaume-Uni apparaît également comme un pays fortement urbanisé ; cependant, son découpage communal particulier, avec seulement 400 communes, masque une partie des disparités territoriales.

► 1. Répartition des communes et de la population urbaine et rurale

	Nombre de communes	Répartition (en %)	
		des communes	de la population
Communes urbaines	4 193	12,0	67,2
Communes denses	774	2,2	37,9
Communes de densité intermédiaire	3 419	9,8	29,3
Communes rurales	30 775	88,0	32,8
Communes peu denses	18 763	53,7	29,2
Communes très peu denses	12 012	34,3	3,6
Ensemble	34 968	100,0	100,0

Lecture : en 2017, 30 775 communes françaises (soit 88 % des communes) sont rurales. Elles représentent 32,8 % de la population française.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

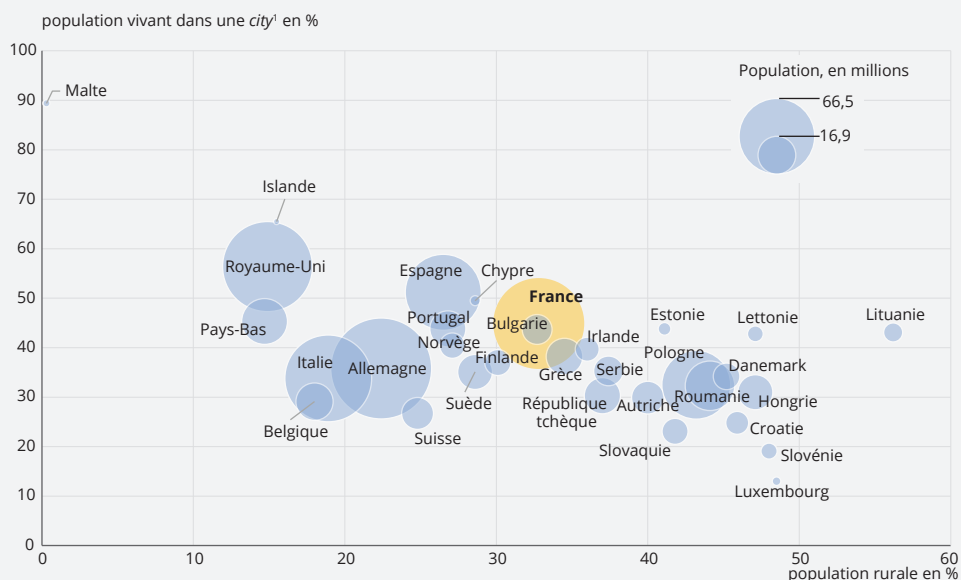
Source : Insee, recensement de la population 2017.

Quatre catégories de communes pour rendre compte de la diversité des espaces ruraux

L'influence croissante de l'urbain, mais aussi les effets de la mondialisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication, brouillent de plus en plus le paysage des territoires ► **encadré**. Il apparaît néanmoins possible de mettre en évidence un gradient de ruralité déterminé par le degré d'influence d'un pôle d'emploi. En effet, dans le continuum entre les espaces les plus urbanisés et les espaces les plus isolés et peu peuplés, combiner des critères de densité et des critères fonctionnels permet de définir différentes catégories de l'espace rural. Pour le critère de densité, la grille de densité distingue les communes peu denses et les communes très peu denses. Pour les critères de nature fonctionnelle, on peut retenir soit les liens avec les pôles d'emploi soit avec les pôles de services.

L'accès aux services est une problématique importante pour l'espace rural ; cette notion, assez intuitive, présente néanmoins plusieurs difficultés de définition et de mesure. Tout d'abord, il faut choisir quels services prendre en compte. Ensuite, l'accès aux services ne se résume pas à la notion de distance ou de temps d'accès à un équipement ; il faudrait aussi prendre en compte l'offre réelle de services (capacité, heures d'ouverture, qualité, fréquentation, etc.), information non disponible dans la base permanente des équipements. De même, le regroupement de certains services est difficilement mesurable dans les bases actuelles, ce qui peut surestimer l'éloignement des territoires concernés.

► 2. Part de la population rurale et de la population vivant dans les *cities* en Europe



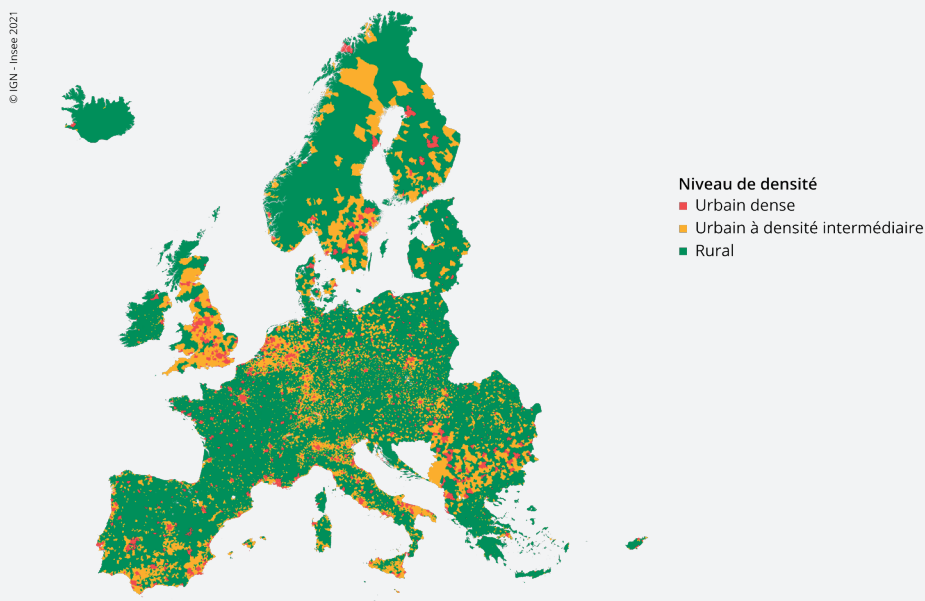
1 Une *city* représente les espaces les plus densément peuplés et correspond au niveau le plus élevé de la grille de densité utilisée par Eurostat et l'OCDE pour les comparaisons internationales. Une *city* est une agrégation de communes qui ont des niveaux de densité et de population comparables et représente le niveau le plus dense de l'urbain.

Lecture : en France, en 2017, 33 % de la population est rurale et 45 % vit dans une *city*.

Champ : UE28, ainsi que Islande, Norvège, Suisse et Serbie.

Sources : Eurostat, population 2015 ; Insee, recensement de la population 2017 pour la France.

► 3. Grille de densité européenne



► Différentes approches du rural

Pour un géographe, analyser la ruralité signifie en étudiant l'évolution dans le temps et dans l'espace, les catégories spatiales qui s'en dégagent, ainsi que les recompositions territoriales, ce qui engendre l'émergence d'une pluralité de grilles de lecture parfois antagonistes. Certains, comme Christophe Guilluy [2014], insistent sur une opposition entre villes et campagnes. Mais les dichotomies urbain/rural ou ville/campagne sont aujourd'hui contestées dans les faits (et aussi scientifiquement par des géographes) par l'émergence d'espaces intermédiaires, comme le périurbain, ou par des distinctions internes à chaque catégorie (rural profond, rural proche de la ville, rural en perte de vitesse, etc.). Ainsi, pour certains auteurs comme Éric Charmes [2019], une distinction stricte entre ville et campagne n'est plus opérante en raison de la périurbanisation, qui permet de « marier les avantages de la ville (les opportunités d'emploi et d'échanges sociaux notamment) et ceux de la campagne (le cadre de vie particulièrement) ». Pour d'autres, comme Michel Lussault, le rural n'est que l'un des sous-systèmes du système urbain global [cité dans Cailly *et al.*, 2020], ce qui mènerait à une perte d'identité du rural, considéré comme un produit des dynamiques urbaines [Lévy, 2017].

L'expression « nouvelles ruralités » exprime la diversité des espaces ruraux contemporains, ainsi que les nouvelles transformations dont ils font l'objet, souvent en lien avec des activités davantage perçues comme urbaines (loisirs, activités économiques, services, tourisme, etc.), ce qui viendrait réduire l'opposition entre l'urbain et le rural [Mora, 2008].

Cependant, des traits communs caractérisent les espaces ruraux :

- Une faible, voire très faible, densité de population. Des densités thématiques ou fonctionnelles peuvent être aussi pertinentes que celle de la population. « Sa déclinaison en densités thématiques – densité médicale, densité commerciale, etc. – rend bien compte des nécessaires ajustements à opérer sur les concepts, ces dernières étant beaucoup plus significatives pour caractériser l'espace rural et fournir des analyses efficaces » [Poulot et Revevaz, 2018].
- L'éloignement des pôles de services et des pôles d'emploi : la proximité (plus ou moins relative) d'un, voire de plusieurs centres urbains, éclaire sur la relation entre un espace rural et un espace urbain et donc sur son degré d'attractivité ou d'isolement. Elle est liée au dynamisme plus ou moins important d'un espace rural.
- Par conséquent, la mobilité est un facteur-clé du développement rural actuel en France. Cette mobilité rend possible la multi-résidentialité qui, avec la pratique du télétravail, complexifie la notion de déplacement domicile-travail.
- L'ancrage local : à l'époque de la mondialisation, chaque espace rural est profondément ancré dans son environnement proche, qui en marque le paysage, les modes de vie et la territorialisation spécifique. Cet ancrage local est donc autant social que spatial.
- La multifonctionnalité : elle va de pair avec la part et le rôle très variable de l'agriculture, ainsi qu'avec la diversification des atouts propres au rural comme le tourisme et plus généralement la valorisation des ressources naturelles.

Par conséquent, le lien avec les pôles d'emploi, mesuré à travers les aires d'attraction des villes définies en 2020, semble moins sujet à la discussion³ et plus opérationnel. En effet, un des avantages de ce critère fonctionnel est qu'il s'appuie sur les flux domicile-travail réellement observés. Plus précisément, il s'agit de caractériser le lien aux pôles d'emploi à travers la part des actifs occupés qui travaillent dans le pôle d'une aire de plus de 50 000 habitants. En effet, les caractéristiques des habitants des communes rurales appartenant à une aire de moins de 50 000 habitants s'avèrent proches de celles des habitants de communes n'appartenant pas à une aire.

Trois groupes ont ainsi été constitués, de fait, de taille comparable en nombre d'habitants (entre 6 et 10 millions chacun) ; le troisième groupe a néanmoins été partagé en deux catégories pour rendre compte des espaces ruraux les plus isolés ► **figure 4** :

- Les communes rurales sous forte influence d'un pôle d'emploi. Elles appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, et plus de 30 % de leurs actifs occupés travaillent dans le pôle de cette aire.

³ Ce critère peut toutefois paraître trop « urbano-centré », comme l'estimaient certains membres du groupe de travail.

► 4. Répartition des communes et de la population selon le type d'espace

	Communes		Population	
	Nombre	Répartition (en %)	En milliers	Répartition (en %)
Rural	30 775	88	21 881	33
Rural autonome	16 206	46	9 143	14
Très peu dense	8 097	23	1 561	2
Peu dense	8 109	23	7 582	11
Rural sous faible influence d'un pôle	7 399	21	5 937	9
Rural sous forte influence d'un pôle	7 170	21	6 801	10
Urbain	4 193	12	44 900	67
Ensemble	34 968	100	66 781	100

Lecture : 46 % des communes et 14 % des habitants font partie du rural autonome.

Champ : France.

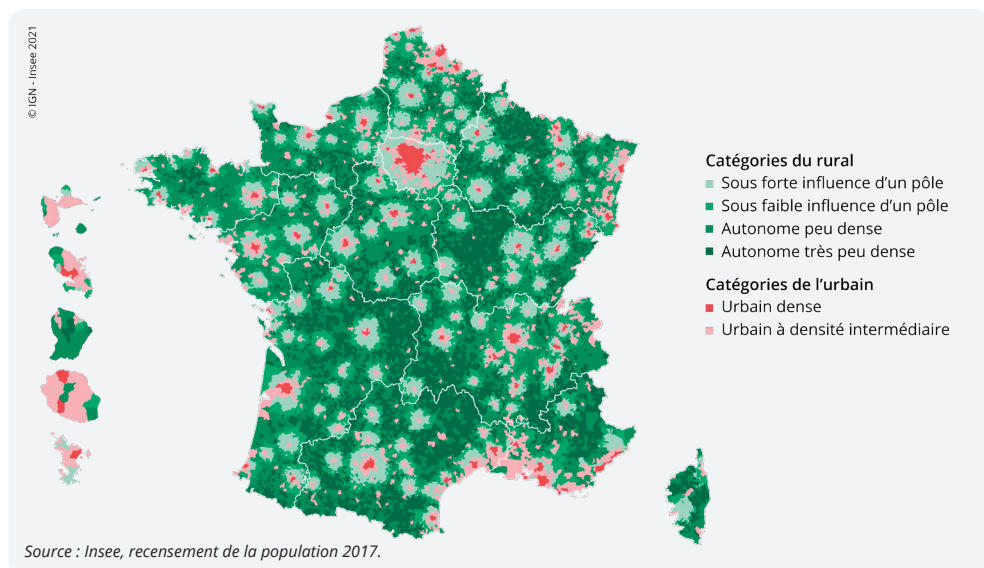
Source : Insee, recensement de la population 2017.

- Les communes rurales sous faible influence d'un pôle d'emploi. Elles appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, et moins de 30 % de leurs actifs occupés travaillent dans le pôle de cette aire.

Ces deux premiers groupes sont qualifiés de « ruraux périurbains » dans la mesure où ces communes appartiennent à l'aire d'influence d'un pôle.

- Les communes rurales hors influence d'un pôle d'emploi. Elles sont hors influence des villes ou appartiennent à une aire de moins de 50 000 habitants. Ce groupe est qualifié de « rural autonome » dans le sens où ces communes fonctionnent sans l'influence d'un pôle, ou sous l'influence d'un petit pôle qui structure peu son environnement. Parmi les communes rurales hors influence d'un pôle d'emploi, on distingue les communes peu denses des communes très peu denses⁴. Cela permet de constituer deux groupes qui se trouvent être de taille équivalente en nombre de communes. Enfin, les espaces très peu denses forment une catégorie à part tant morphologique (reliefs montagneux, ► figures 5 et 16) que socio-démographique.

► 5. Catégories du rural et de l'urbain



⁴ Le croisement avec le critère de densité s'est avéré peu discriminant pour les communes rurales sous faible ou forte influence d'un pôle d'emploi car la plupart sont de même niveau de densité (peu dense).

Les quatre catégories de l'espace rural présentées font ressortir des types de communes différents, avec un « gradient de ruralité » allant des « communes très peu denses autonomes » aux « communes rurales périurbaines ». Selon ce gradient, on passe de communes où la population stagne à des communes où la croissance de la population est forte, avec une part croissante des moins de 40 ans, des cadres et professions intermédiaires, et à l'inverse une part décroissante de communes de montagne et des surfaces de forêt et des temps d'accès aux services plus faibles.

Des activités agricoles et industrielles plus développées dans le rural

Les secteurs d'activité agricole et industrielle sont des marqueurs forts du rural. Ainsi, la part des emplois agricoles et industriels augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne des pôles pour atteindre plus de 30 % des emplois du rural très peu dense ► **figure 6**. À l'inverse, les emplois dans les services aux entreprises sont surreprésentés dans l'urbain et en particulier dans les pôles. Les emplois publics sont quant à eux répartis de manière assez homogène, à part dans le rural très peu dense où leur part est plus faible.

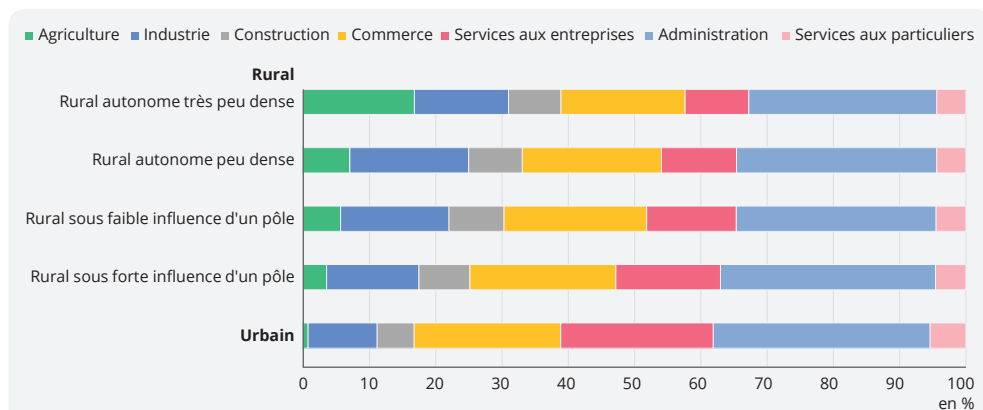
Le tourisme est très présent dans le rural, notamment le rural autonome. La part des résidences secondaires y est la plus forte, en particulier dans les communes très peu denses, en montagne à proximité des stations de sports d'hiver et dans certaines communes de la façade atlantique. La fréquentation touristique, dans les hôtels et campings, est également plus forte dans le rural autonome, plus spécialement dans les territoires peu denses ► **figure 7**.

Les cadres résident davantage dans les zones urbaines qui concentrent une part importante des fonctions dites « métropolitaines » (emplois dans la recherche, postes de cadre, d'ingénieur, etc.). Leur part diminue en s'éloignant des pôles ► **figure 8**. Les ouvriers et les artisans-commerçants résident au contraire davantage en zones rurales et plus particulièrement dans celles éloignées des pôles.

Les taux d'emploi sont plus élevés dans le rural, autour de 70 % des personnes de 15 à 64 ans. Ils sont plus faibles dans l'urbain (62 %), en raison de la localisation des étudiants essentiellement dans les grands pôles universitaires.

La répartition spatiale des actifs selon leur catégorie sociale s'explique par l'attractivité des espaces et des emplois offerts. La part des cadres et des professions intermédiaires augmente au fur et à mesure qu'on se rapproche des territoires sous forte influence d'un pôle. Dans les communes rurales plus éloignées des pôles, les emplois offerts correspondent davantage à des emplois d'ouvriers, en lien avec un poids plus important de l'industrie.

► 6. Répartition des emplois selon les secteurs d'activité par type d'espace

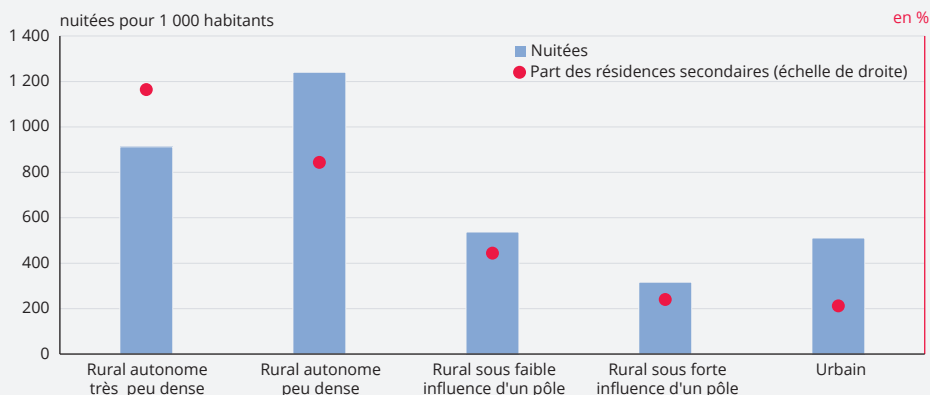


Lecture : dans le rural périurbain sous forte influence d'un pôle, l'industrie concentre 13,9 % des emplois.

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 7. Orientation touristique des territoires



Lecture : dans le rural autonome très peu dense, en 2019, il y a 913 nuitées pour 1 000 habitants et 30 % des logements sont des résidences secondaires.

Champ : France.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation touristique auprès des hôtels, campings et hébergements collectifs, 2019 et recensement de la population 2017.

► 8. Répartition des catégories socioprofessionnelles par type d'espace

en %

	Rural autonome		Rural périurbain		Urbain	Ensemble
	Très peu dense	Peu dense	Sous faible influence d'un pôle	Sous forte influence d'un pôle		
Part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans	68,0	66,3	69,2	70,7	62,6	64,5
Catégorie socioprofessionnelle (en % des actifs en emploi)						
Agriculteurs	12,8	4,4	3,6	2,2	0,3	1,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,3	8,7	7,6	7,2	6,0	6,7
Cadres	7,3	8,2	10,5	14,2	21,8	18,1
Professions intermédiaires	19,5	21,8	25,0	28,4	26,6	26,0
Employés	24,8	28,0	27,4	27,1	27,8	27,6
Ouvriers	26,3	28,9	25,8	20,8	17,4	20,0

Lecture : dans le rural périurbain sous forte influence d'un pôle, il y a 71 actifs en emploi parmi 100 personnes de 15 à 64 ans. 2,2 % des actifs en emploi sont des agriculteurs.

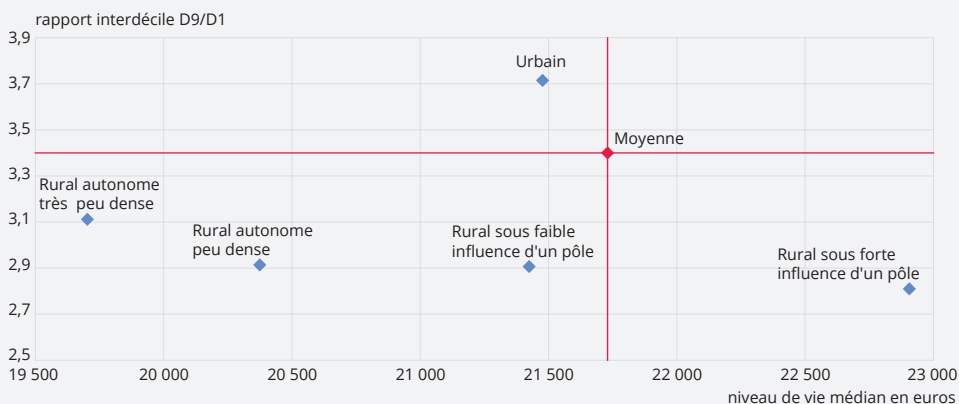
Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Des inégalités de revenus plus faibles dans le rural

Les niveaux de vie sont également liés au type d'emplois offerts et aux secteurs d'activité. Au sein des espaces ruraux, les niveaux de vie sont globalement plus faibles quand on s'éloigne des pôles. Ainsi, dans le rural sous forte influence des pôles, la moitié des individus ont un niveau de vie inférieur à 23 220 euros par an ; dans le rural autonome très peu dense, ce niveau de vie médian est seulement de 20 040 euros par an ► **figure 9**. De même, la proportion de ménages aisés diminue quand on s'éloigne des pôles : de 9,4 % dans le rural sous forte influence des pôles à 5,7 % dans le rural autonome très peu dense. De façon symétrique, la part des ménages pauvres et des personnes modestes augmente quand on s'éloigne des pôles. Ainsi, la part des personnes pauvres varie du simple au double entre les types de territoires ruraux, passant de 8,5 % dans le rural sous forte influence des pôles à 17,0 % dans le rural autonome très peu dense ► **figure 10**. Dans ces territoires, le taux de pauvreté est donc plus élevé que dans l'urbain (15,6 %) ; les profils des ménages sous le seuil de pauvreté sont cependant différents dans ces deux types

► 9. Niveau de vie médian et rapport interdécile par type d'espace

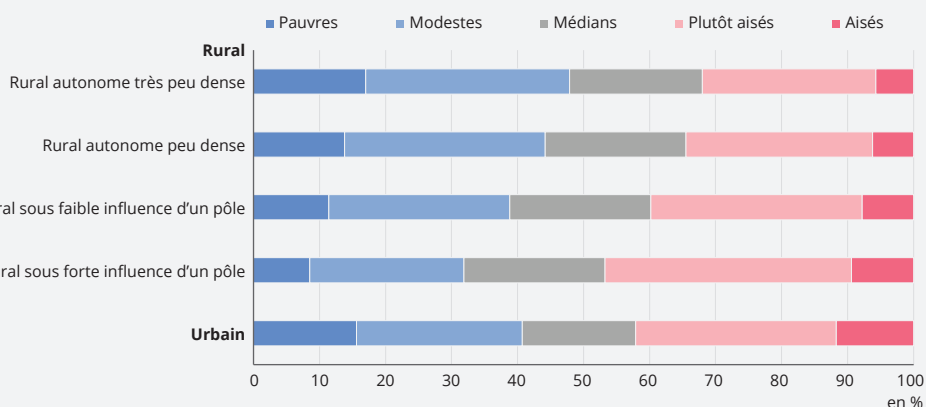


Lecture : en 2018, le niveau de vie médian des ménages habitant dans le rural sous faible influence d'un pôle est de 21 425 euros par an. Les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie au moins 2,9 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres.

Champ : France métropolitaine, Martinique, La Réunion.

Source : Insee, Filosofi 2018.

► 10. Répartition des ménages selon leur niveau de vie par type d'espace



Note : les ménages pauvres ont un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des ménages. Les ménages modestes ont un niveau de vie compris entre 60 et 90 % du niveau de vie médian, les ménages médians entre 90 et 110 %, les ménages plutôt aisés entre 110 et 180 % et les ménages aisés au-delà de 180 %.

Lecture : en 2018, dans le rural peu dense, 13,8 % des ménages sont pauvres.

Champ : France métropolitaine, Martinique, La Réunion.

Source : Insee, Filosofi 2018.

de territoires : dans le rural autonome très peu dense, il s'agit plus souvent de personnes âgées avec de faibles retraites, alors que dans les territoires urbains il s'agit plutôt de personnes jeunes, notamment des familles monoparentales.

Dans le rural, les disparités de revenu sont plus faibles que dans l'urbain : les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie 3 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes. Ce ratio varie peu selon le type d'espace rural (entre 2,8 et 3,0). Cette relative homogénéité contraste avec l'urbain, où ce ratio atteint 3,8. En effet, l'espace urbain concentre à la fois une part importante de ménages pauvres (15,6 %) et de ménages aisés (11,7 %).

Le rural périurbain toujours très attractif

Entre 2007 et 2017, la croissance de la population est plus forte dans le rural : la population a augmenté de 0,38 % en moyenne annuelle dans les communes urbaines et de 0,66 % dans les communes rurales ► **figure 12**. La croissance démographique est plus forte dans les communes rurales sous influence d'un pôle, témoignant de la poursuite de la périurbanisation. La situation des communes les moins denses contraste avec le reste du rural : leur population stagne sur dix ans. Ces différences au sein des territoires ruraux s'expliquent à la fois par le solde naturel et par le solde migratoire. Le solde naturel est positif dans le rural sous influence d'un pôle, mais négatif dans les autres territoires ruraux ; le solde migratoire est quant à lui positif dans les différentes catégories de rural, même s'il est limité dans le rural le moins dense.

L'intensité des échanges migratoires entre les différents espaces témoigne de leur attractivité démographique : en 2017, 712 000 urbains sont venus s'installer dans le rural et 622 000 ruraux dans l'urbain ► **figure 13**. Lorsque des habitants de l'urbain viennent s'installer dans le rural, les deux tiers vont dans des communes périurbaines, avec une préférence pour celles sous forte influence d'un pôle ► **figure 14**. Les communes les moins denses sont peu attractives, aussi bien pour les urbains que les ruraux qui déménagent. L'accès aux services sur le territoire est lié à la densité de population mais aussi à la distance à un pôle. Les temps d'accès aux services décroissent au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'urbain.

► 11. Caractéristiques de la population selon le type d'espace

en %

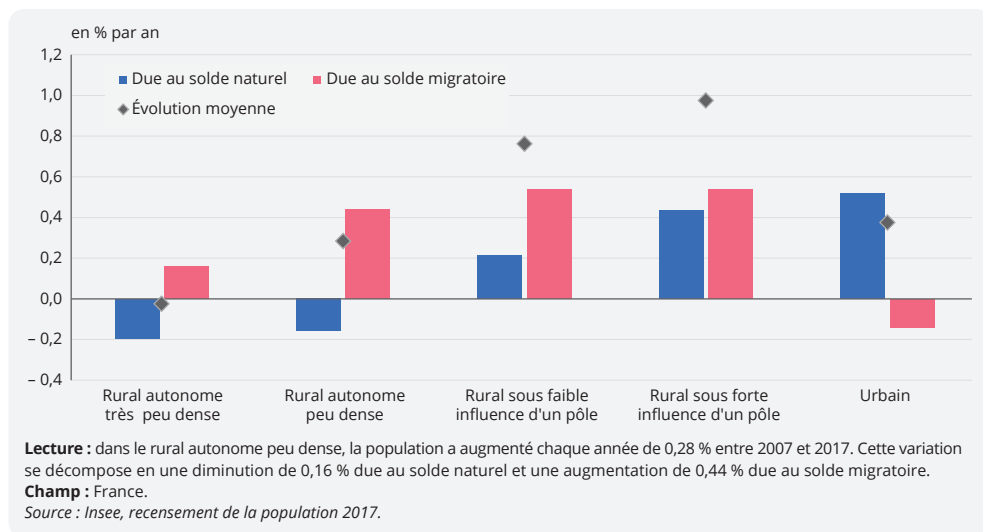
	Rural autonome		Rural périurbain		Urbain	Ensemble
	Très peu dense	Peu dense	Sous faible influence d'un pôle	Sous forte influence d'un pôle		
Moins de 15 ans	15,6	17,0	19,3	19,7	18,2	18,2
15 à 25 ans	7,9	9,1	9,5	9,7	13,0	11,8
25 à 40 ans	14,2	15,2	16,8	17,0	19,2	18,2
40 à 65 ans	36,4	34,3	34,4	35,6	31,3	32,4
65 ans ou plus	25,9	24,4	20,1	18,1	18,4	19,4
Couples avec enfants	14,8	17,5	24,7	29,6	20,7	21,2
Familles monoparentales	4,2	5,5	6,5	6,8	9,5	8,3
Couples sans enfant	20,6	22,0	25,0	28,1	20,2	21,6

Lecture : dans le rural autonome très peu dense, 25,9 % de la population a 65 ans ou plus, 14,8 % des ménages sont des couples avec enfants.

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 12. Évolution de la population selon le type d'espace



► 13. Migrations résidentielles entre rural et urbain

	Lieu de résidence actuelle	
	Rural	Urbain
Lieu de résidence 1 an avant		
Rural	1 246 000	622 000
Urbain	712 000	4 548 000
Pas de migration	19 611 000	38 735 000
Ensemble	21 569 000	43 905 000

Lecture : en 2017, 712 000 personnes habitant dans l'urbain un an avant sont venues s'installer dans le rural.

Champ : France. Les migrations résidentielles ne prennent pas en compte les échanges avec l'étranger, contrairement au solde migratoire apparent. Les soldes peuvent être très différents, notamment dans l'urbain.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 14. Destination des habitants de l'urbain qui déménagent dans le rural

	Flux migratoires (en %)
Rural sous forte influence d'un pôle	39,5
Rural sous faible influence d'un pôle	26,9
Rural autonome peu dense	28,9
Rural autonome très peu dense	4,7
Ensemble	100,0

Lecture : 26,9 % des personnes habitant dans l'urbain en 2016 et qui déménagent dans le rural en 2017 s'installent dans une commune rurale sous faible influence d'un pôle.

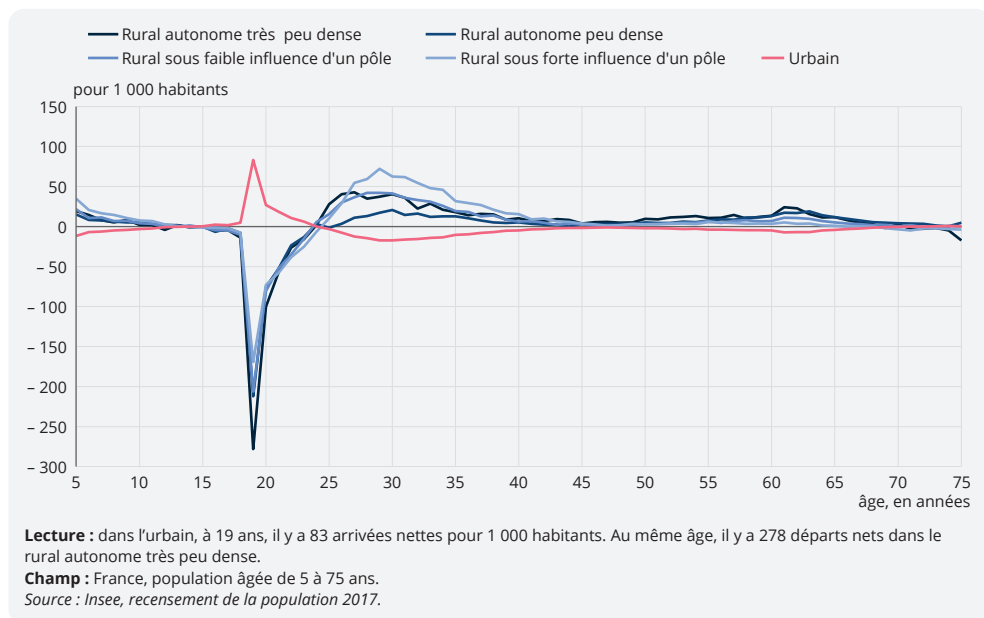
Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Quelle que soit la catégorie de rural, entre 18 et 23 ans, les soldes migratoires sont négatifs, contrairement à l'urbain. Ceci s'explique essentiellement par les migrations d'étudiants ou de jeunes actifs vers les pôles. De 24 à 40 ans, davantage de personnes s'installent dans le rural, surtout dans le rural sous forte influence d'un pôle ; il s'agit notamment de familles s'installant en périphérie des villes pour bénéficier de logements plus grands. À partir de 40 ans, les migrations sont moins intenses, avec presque autant d'arrivées que de départs. Les migrations reprennent à l'âge de la retraite, les déménagements se faisant plus en direction du rural peu dense et très peu dense

► **figure 15.**

► 15. Taux de migration nette par âge pour 1 000 habitants par type d'espace



Ces migrations résidentielles se traduisent par des différences entre territoires en matière de structure par âge et par situation familiale. Les enfants de moins de 15 ans sont surtout présents dans le rural périurbain, qui concentre davantage de couples avec enfants ► **figure 11**. Les 15-25 ans, étudiants et jeunes actifs, sont plus présents dans l'urbain et leur proportion diminue au fur et à mesure qu'on s'en éloigne. À l'inverse, la part des seniors (âgés de 65 ans ou plus) augmente au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'urbain.

Ainsi, le « rural périurbain » contribue à effacer l'opposition urbain-rural, qui pouvait avoir du sens dans le passé. À la lisière des villes, le périurbain est généralement divisé en deux couronnes : la première est plus urbaine et dense, alors que la seconde est plus hétérogène, tant du point de vue démographique que fonctionnel. Dans ce cas, plus que la distance à la ville de manière absolue, c'est plutôt l'intensité des relations avec la ville qui compte. Très présente dans l'ensemble du rural, l'agriculture a un poids plus important dans le rural périurbain, où les terres agricoles représentent les deux tiers de la surface totale ► **figure 16**.

► 16. Caractéristiques morphologiques des espaces

en %

	Rural autonome		Rural périurbain		Urbain	Ensemble
	Très peu dense	Peu dense	Sous faible influence d'un pôle	Sous forte influence d'un pôle		
Occupation du sol (en % de la surface)						
Artificialisé	0,9	4,1	3,9	5,3	26,8	6,1
Agricole	54,4	59,6	65,7	66,0	43,3	58,8
Forêts et eau	44,7	36,3	30,4	28,7	29,9	35,1
Résidences secondaires	29,1	21,1	11,1	6,0	5,3	8,8
Communes de montagne	30,0	20,8	13,3	8,4	9,8	17,5
Temps d'accès moyen aux services courants ¹ (en minutes)	5,2	3,1	3,1	2,7	1,6	3,0

1 Ensemble de services représentant des besoins courants de la population : commerces (boulangeries, supermarchés, etc.), établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées), services de soins de première nécessité, services pour les personnes âgées ou les jeunes enfants.

Lecture : dans le rural autonome très peu dense, 44,7 % de la surface est couverte par des forêts, 29,1 % des logements sont des résidences secondaires et il faut 5,2 minutes en moyenne pour accéder à un panier de services de la vie courante en voiture.

Champ : France.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, base permanente des équipements 2017, Corinne Land Cover.

À l'opposé, le « rural autonome » peut parfois être qualifié de « rural profond » ou enclavé, ce qui correspond à des espaces qui sont en situation d'isolement (parfois accentué par les effets négatifs du transport à grande vitesse : TGV, autoroutes, etc.), pour les espaces qui en sont éloignés), avec une population âgée, et en déclin démographique en raison d'un solde naturel négatif, même lorsque leur solde migratoire est positif. La part des actifs agricoles y est généralement plus élevée que dans le reste des espaces ruraux. L'accès aux services y est plus difficile, avec des trajets plus longs pour rejoindre les services essentiels (médecin généraliste, maternité, urgences, etc.). ●

Auteurs :

Cristina D'Alessandro (Cnis)

David Levy (Insee)

Théodore Regnier (ENS)

► Pour en savoir plus

- Avis de la commission Territoires du Cnis, documents préparatoires et présentations.
- **Barbier M., Toutin G., Levy D.**, « L'accès aux services, une question de densité des territoires », *Insee Première* n° 1579, janvier 2016.
- **Cailly L., D'Alessandro C., Lacquement G., Lévy J., Lussault M., Talandier M.**, « La refonte des zonages de l'Insee : réflexions de chercheurs », *Chroniques du Cnis*, n° 23, juin 2020.
- **Charmes É.**, *La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Seuil, Paris, janvier 2019.
- **Guilluy C.**, *La France périphérique - Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, Paris, septembre 2014.
- **Lévy J.** (dir.), *Atlas politique de la France - Les révolutions silencieuses de la société française*, Éditions Autrement, Paris, juin 2017.
- **Mora O.** (coord.), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Éditions Quæ, décembre 2008
- **Poulot M., Reveyaz N.**, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », *Géoconfluences*, avril-mai 2018.